



CRITÈRES		SECTION SPORTIVE 1 ^{ER} CYCLE - MASCULINE / FÉMININE
	CADRE	<ul style="list-style-type: none"> Schéma régional du Football en Milieu Scolaire (FMS) - Projet «Ligue». Collèges ou établissements en réseau. Projet d'établissement, aménagements d'horaires, suivi. Charte des sections sportives scolaires (Éducation Nationale). Engagement du Président de Ligue et/ou de District. Engagement de la Commission du FMS.
	CONVENTION	<ul style="list-style-type: none"> Convention nationale EN-FFF, FFF-UNSS sur le FMS. À établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge).
	DÉPÔT DE DOSSIER D'OUVERTURE	<ul style="list-style-type: none"> Janvier - Février = dépôt du dossier auprès de l'Inspection Académique. Mars - Avril = validation académique pour ouverture en Septembre.
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer et développer l'excellence au niveau de la pratique (11-15 ans). Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 17h30.
	SCOLARITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Dérogation à la carte scolaire sur le secteur (recrutement à 25 km autour de la section). Inscription sur la carte académique des sections sportives du Rectorat.
ACTIVITÉ	BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> À établir et fournir auprès de la Ligue (et/ou du District) avant le début de saison.
	FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Programme et principes pédagogiques de la DTN. Mise en place d'information (hygiène, dopage, lois du jeu...). Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements. Participation obligatoire aux compétitions UNSS. Participation aux formations fédérales selon le dispositif déployé. 2-3 séances «Football» dans l'emploi du temps en alternance avec l'EPS. 1 séance en club ou AS le mercredi après-midi. Intervention souhaité d'un spécialiste «Gardien de But» sur une séance.
	RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> «Accueillir tout(e) jeune motivé(e) et scolairement admissible». Concours à prévoir selon les tests préconisés par la FFF. Commission d'admission (composition établie).
STRUCTURE	INSTALLATIONS	<ul style="list-style-type: none"> Terrains (gazon ou synthétique) en bon état - Vestiaires - Local à matériel. Salle disponible en cas d'intempéries (pas d'annulation de séance). Proximité des terrains et des vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10 mn à pieds, prévoir un moyen de transport).
	HÉBERGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Non prévu, sauf caractère exceptionnel et historique de la section.
	MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> Tenue identique pour chaque joueur/joueuse à l'entraînement. Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie). Matériel pédagogique (cerceaux, chasubles, cônes, coupelles, piquets...). Bouteilles ou gourdes individuelles pour hydratation.
SUIVI	SUIVI MÉDICAL	<ul style="list-style-type: none"> 2 visites médicales annuelles (Licence FFF + visite SSS). Médecin joignable pendant les séances.
	SUIVI SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Présence souhaitée au conseil de classe. Réunion hebdomadaire avec le responsable pédagogique. Fiche de liaison avec l'établissement.
	SUIVI SPORTIF	<ul style="list-style-type: none"> Préparation et bilan des séances. Suivi administratif FFF-DTN (fiches de critères de moyens et d'efficacité à retourner avant le 15/12/N).
ENCADREMENT	EFFECTIF MIN/MAX	<ul style="list-style-type: none"> 12 à 24 joueurs/joueuses par groupe d'entraînement, tous licenciés FFF, domiciliés au plus à 25 km de la section sportive scolaire (2 groupes : 6^{ème}-5^{ème} et 4^{ème}-3^{ème}). Possibilité d'intégrer des féminines (section mixte). Possibilité de création d'une section exclusivement féminine.
	ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> 1 responsable pédagogique (Professeur d'EPS ou autre). 1 responsable technique diplômé.
	ENCADREMENT TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Responsable technique : BEF (et/ou BEES 1). Adjoint technique : BMF. Intervenant «Gardien de But» : Certificat GdB (Entraînement).